

Vols de plants sur le front de mer : la Ville porte plainte



"Hier, nous nous réjouissons de l'acte héroïque de deux jeunes hommes qui ont sauvé la vie d'un nonagénaire. Au sentiment de fierté succède aujourd'hui un sentiment de colère et, je dois le dire, d'incompréhension. Dégrader l'espace public, c'est dégrader notre bien commun, la qualité de notre cadre de vie. Et alors que, élus et agents municipaux, nous déployons une énergie folle à transformer Saint-Nazaire en une ville plaisante et paisible, dans l'intérêt de toutes et de tous, certains aimeraient gâcher la fête. Ils n'entacheront pas notre enthousiasme et, s'agissant d'un acte délictuel, la Ville de Saint-Nazaire va porter plainte pour préjudice et l'entreprise ID Verde pour vol."

David Samzun, maire de Saint-Nazaire

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr